Spatule blanche, *Platalea leucorodia* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille): Ciconiiformes, Threskiornithidés

Description de l'espèce

L'identification de la Spatule blanche est aisée, malgré le caractère farouche de cette espèce. Posée à distance, le plumage blanc dominant et surtout le bec caractéristique en forme de cuillère excluent toute confusion avec d'autres grands échassiers européens. Observée de plus près, on distingue chez l'adulte en plumage nuptial une huppe assez fournie à la nuque, une collerette orangée à la base du cou et une gorge jaune orangé. Les pattes sont noires. Le bec noir, sillonné de cannelures transversales, se termine par une tache jaune au niveau de l'extrémité élargie. La huppe et la tache du cou disparaissent au cours de la mue qui intervient en août-septembre.

Les jeunes, blancs et sans huppe, se distinguent par la bordure noire du bout des <u>rémiges</u> primaires qui n'est pas toujours visibles de loin. Le bec est rose et lisse. L'iris brun, alors qu'il est rouge chez l'adulte, la peau nue de la gorge rose et les pattes gris ardoisé sont également des signes distinctifs.

En vol, elle se remarque facilement par son plumage blanc immaculé, le cou tendu prolongé par le bec aplati à son extrémité et les pattes dépassant la queue.

Les ailes relativement larges et arrondies battent rapidement avec une faible amplitude. Leur mouvement régulier est souvent interrompu par des glissades planées. Les groupes d'oiseaux en vol se déplacent en chevrons, en files obliques ou bien en alignement de front plus ou moins sinueux.

Le répertoire vocal de la Spatule blanche est très pauvre et peu démonstratif. Dans les colonies de reproduction, les adultes se manifestent par des grognements bas et sourds et parfois par des claquements de bec. Au cours de l'activité alimentaire, les groupes d'oiseaux communiquent par des sons étouffés à peine audibles. En quémandant leur nourriture, les jeunes produisent des cris sifflants et insistants qui facilitent leur repérage ([bg24]; JCR, CD1/pl.30).

Longueur totale du corps : 80 à 90 cm. Poids : 1 700 à 2 000 g.

Difficultés d'identification (similitudes)

Seules l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) et la Grande Aigrette (*Ardea alba*) sont entièrement blanches comme la Spatule, mais leur silhouette et leurs allures excluent toute confusion. Elles volent le cou replié, leur bec se termine en pointe effilée. Au repos, la position de leur corps est presque verticale, alors qu'elle est plutôt horizontale chez la Spatule.

Répartition géographique

La sous-espèce nominale se reproduit de façon localisée dans le Paléarctique, en Inde et au Sri Lanka au-dessous de 55° de latitude Nord.

La population nicheuse d'Europe de l'Ouest, longtemps limitée aux Pays-Bas et à l'Espagne est en nette progression depuis 1990. Elle niche également au Portugal depuis 1991, à raison de 1 à 11 couples [11] ainsi qu'en Italie. Très récemment, quelques couples se sont installés en Allemagne, au Danemark et en Angleterre [OVERDIJK, comm. pers.].

La Spatule blanche hiverne en Afrique de l'Ouest sur le Banc d'Arguin en Mauritanie [12] et surtout dans le delta du fleuve Sénégal avec 30-40% de la population [19].

L'espèce s'est installée en France à partir de 1981, où la première preuve de reproduction a été obtenue au Lac de Grand Lieu (Loire-Atlantique). Elle occupe maintenant régulièrement : Grand-Lieu, la Brière, les marais de l'Erdre (Loire-Atlantique), les marais d'Orx et les Réserves de Chasse et de Faune Sauvage des Barthes de l'Adour (Landes), la Camargue (Bouches du Rhône) et la réserve naturelle de la baie de Somme. Un couple s'est reproduit avec succès dans le marais de Brouage en 1999 (Charente-Maritime). Des tentatives sans succès ont également été notées en Dombes (Ain) et en plaine du Forez (Loire) en 1996 [8].

Avec l'augmentation significative de la population hollandaise qui transite par la France et secondairement celle de Loire-Atlantique, la Spatule blanche se rencontre de plus en plus fréquemment sur les côtes atlantiques.

Un grand nombre de sites identifiés comme haltes migratoires depuis quelques années sont occupés régulièrement au cours des migrations pré et postnuptiales [16]. Du nord au sud, les principaux sites sont la réserve naturelle de la baie de Somme, le marais du Hode en baie de Seine, la réserve de Falguérec dans le Morbihan, la réserve de Chanteloup en Vendée, la réserve de Moëze et le marais de Brouage en Charente-Maritime, le domaine de Certes et la réserve du Teich en Gironde, la réserve de chasse et de faune sauvage de Saint-Martin-de-Seignanx (ZPS) et enfin la réserve du marais d'Orx, toutes deux dans les Landes.

Bien que l'espèce soit migratrice, on observe un hivernage croissant en France depuis les années 1980, principalement au Teich sur le bassin d'Arcachon, sur la rivière de Pont l'Abbé en Bretagne et sur l'île de Ré. L'espèce se déplace en très faible nombre plus ou moins régulièrement à l'intérieur des terres, notamment au Lac du Der (Marne), en Touraine et en Brenne (Indre). Elle est rare dans le sud et l'est du Pays.

Biologie

Ecologie

En matière d'habitats fréquentés, la Spatule est l'espèce, parmi les grands échassiers d'Europe, qui exploite le plus les vasières. Durant les différentes périodes de son cycle de vie, elle occupe essentiellement de vastes zones humides où elle dispose de zones d'alimentation étendues. Les baies, les estuaires et les marais arrières-littoraux sont les habitats les plus recherchés.

Comportements

La nidification a lieu dans des arbres, parfois élevés. Les saulaies inondées constituent ses milieux de prédilection en France.

La migration postnuptiale se déroule de début juillet à octobre. Un pic migratoire moyen très marqué est relevé au cours de la dernière décade d'août sur les principaux sites de passage [16]. On observe cependant des chronologies différentes selon les sites. La phénologie de la migration postnuptiale et l'importance des stationnements sur les principaux sites de halte sont largement conditionnés par les qualités trophiques des sites de regroupements postnuptiaux aux Pays-Bas d'où les spatules partent dès début juillet pour les plus précoces à début septembre [20]. Les conditions de halte migratoire peuvent également être tributaires des perturbations éventuelles engendrées par la pratique de la chasse, dès le mois d'août sur le domaine public maritime, comme c'est notamment le cas en Baie de Seine [14] et en marais de Brouage [5]. Les oiseaux français séjournent l'été le long du littoral atlantique français, comme en Charente-Maritime, avant de migrer plus au sud [5].

La migration prénuptiale, très étalée, commence au début du mois de février et se prolonge jusqu'à fin mai. L'activité migratoire maximale est notée pendant la première quinzaine de mars. Comme pour la migration d'automne, différents pics migratoires existent suivant les sites et suivant les classes d'âge.

La migration est en général diurne. Un grand nombre d'observations montre que l'espèce se déplace surtout en groupes de 10 à 40 oiseaux, mais des vols de 100 à 150 individus ne sont pas rares.

Reproduction et dynamique de population

L'espèce niche en colonie et s'associe fréquemment aux ardéidés. Discrète et très sensible aux dérangements, elle niche en France uniquement dans les arbres (saulaies inondées, pins, chênes, frênes essentiellement), souvent parmi les Hérons cendrés (*Ardea cinerea*) [bg53]. Son nid est constitué de branchettes et accueille la ponte de trois à cinq œufs (voire six) qui a lieu généralement en avril et jusqu'à mai pour les couples tardifs.

L'éclosion a lieu après 21 à 25 jours d'incubation. Les jeunes en duvet blanc séjournent au nid quatre semaines, puis prennent leur envol à sept semaines environ. Les deux sexes participent à la construction du nid, à la couvaison et à l'élevage. En juillet, les groupes de juvéniles se rassemblent aux alentours des sites de nidification où ils recherchent eux-mêmes leur nourriture sur les meilleurs gagnages que constituent les étangs, les lagunes et les vasières littorales. Cependant, la présence d'adultes déclenche chez les jeunes des comportements de mendicité.

Des suivis de reproduction effectués sur le lac de Grand-Lieu, principal site de nidification en France, montrent au fil des années une diminution sensible de la production de jeunes liée à l'augmentation de la population nicheuse. En 1991 et 1992, la moyenne de jeunes produits par nid était de trois, alors qu'elle s'élevait seulement à 2,4 en 1995 [13]. La mortalité des poussins peut varier annuellement de 17 à 100% [bg7]. Elle est surtout importante entre l'éclosion et 15 jours d'âge.

La reproduction peut commencer dès l'âge de trois ans, plus généralement à quatre ou cinq ans. La longévité de la Spatule blanche est de 15 à 20 ans.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire, essentiellement animal, comprend surtout des petits crustacés et des poissons de faible taille [1; 21]. Il est complété par des batraciens, des vers, des insectes et leurs larves, ainsi que des mollusques [bg7].

Dans le centre ouest Atlantique, comme sur l'ensemble de la façade Manche-Atlantique, en halte migratoire, la Spatule blanche se nourrit principalement de Crevettes (*Palaemonetes varians*) sur des lagunes et des anciennes salines littorales [6; 10; 18]. Elle affectionne également les marais arrières-littoraux plus doux où son alimentation se compose en majorité de Gambusies (*Gambusia affinis*) et d'Epinoches (*Gasterosteus aculeatus*) [5]. Elle sélectionne des sites d'alimentation où les niveaux d'eau sont de préférence compris entre 15 et 20 cm (extrêmes : 7 à 30 cm [7]).

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1130 - Estuaires (Cor. 13.2)

1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (Cor. 14)

1150* - Lagunes côtières (Cor. 21)

1330 - Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae) (Cor. 15.3)

1410 - Prés-salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*) (Cor. 15.5)

3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l' *Hydrocharition* (Cor. 22.13 x (22.41 & 22.421))

91E0* - Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (Cor. 44.3, 44.2 et 44.13)

92A0 - Forêts galeries à Salix alba et Populus alba (Cor. 44.141 et 44.6)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, aux annexes II des Conventions de Berne, de Bonn, et de Washington, à l'Annexe CI du règlement CEE/CITES et listée en catégorie A1c de l'AEWA (population ouest Europe, ouest Méditerranée/ouest Afrique).

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Sensibles aux dérangements, les couples nicheurs se sont installés presque exclusivement dans des espaces protégés : Brière, Lac de Grand-Lieu, Marquenterre [4 ; bg53]. Ces sites sont pour la plupart désignés en ZPS et bénéficient de désignations nationales en réserves naturelles ou réserves naturelles volontaires. Il en est ainsi des sites de halte migratoire du Hode (Seine-Maritime), de Sené/Falguérec (Morbihan), du Fiers d'Ars-en-Ré, de Moëze (Charente-Maritime), du Teich, de Certes (Gironde) et des marais d'Orx (Landes).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La Spatule blanche était en danger en Europe au début des années 1990 [bg4]. L'augmentation récente de ses effectifs a amélioré sensiblement son statut européen, considéré comme « rare », étant actuellement moins vulnérable [bg2].

En France, la Spatule blanche est considérée comme vulnérable, tant en période de nidification, qu'en hiver et en migration [bg53].

Depuis 1990, la création d'un réseau de sites protégés en France, mais aussi aux Pays-Bas et en Espagne a permis une augmentation importante de la population nicheuse ainsi que l'établissement réel d'une population stable en France, localisée principalement en Loire-Atlantique. L'augmentation de la population néerlandaise est surtout liée à l'augmentation du taux de survie adulte et juvénile [2]. Cette tendance semble cependant s'inverser depuis 2000 [OVERDIJK, comm. pers.]. La création ou la restauration de zones d'alimentation et de repos dans plusieurs sites importants en France (réserve du Teich, réserve de Moëze, etc.) et aux Pays-Bas (réserve de Terschelling) ont donné des résultats significatifs. Aux Pays-Bas, la population nicheuse qui comptait 350 couples en 1985, a progressé fortement pour atteindre 810 couples en 1995 et 1 125 en 2001. Cette progression est essentiellement due à la protection intégrale des sites de nidification et la gestion/recréation des milieux de halte migratoire, y améliorant les qualités trophiques pour l'espèce [22]. Plusieurs sites de halte migratoire ont fait l'objet de mesures de gestion orientées, contribuant ainsi à augmenter significativement les stationnements de spatules en transit [3; 9]. A partir de 1992, on note une forte croissance de la population de Grand-Lieu avec dix couples et l'installation de deux ou trois couples en Brière. En 1995, la population de Basse Loire atteignait 47 couples pour trois sites au moins. L'effectif nicheur de l'hexagone s'élevait à 108-115 couples en 2000 [17], 91-98 couples en 2001 [bg56] et 186-196 couples en 2004 [bg52].

L'hivernage de cette espèce en France a commencé dès la fin des années 1980. Les effectifs hivernants ont augmenté sans discontinuer depuis. En 1993, une quarantaine d'individus étaient observés sur six sites à la mi-janvier. Dix ans plus tard, l'effectif compté était de 316 spatules sur 17 sites de la façade atlantique, suivis pour les dénombrements d'oiseaux d'eau « Wetlands International » [bg40-non publié].

Menaces potentielles

L'essor récent des populations nicheuses d'Europe de l'Ouest n'est à attribuer qu'aux efforts de protection réglementaire et de gestion des sites occupés en période de reproduction et de migration. Malgré sa prospérité et son extension récente, la population française reste fragile en raison de menaces pesant sur plusieurs sites, notamment ceux qui ne bénéficient d'aucun statut de protection. Les projets de développement industriel et portuaire des estuaires peuvent mettre en péril des sites majeurs de halte migratoire.

Les aménagements hydro-agricoles des zones humides arrière littorales entraînent la disparition d'anciens marais salants favorables à l'espèce.

Les dérangements liés au tourisme estival et à la chasse limitent l'accès aux sites alimentaires [4], de même que les dérangements constatés sur les sites de nidification et la réalisation de coupes de bois peuvent compromettre la réussite de la reproduction lorsqu'elles sont réalisées au printemps.

Les dégradations d'origine naturelle ou anthropiques des sites potentiels de nidification d'une part et les conditions de migration et d'hivernage en Espagne, au Portugal et en Afrique d'autre part sont également des menaces importantes [bg53].

L'avenir du Banc d'Arguin en Mauritanie, où hiverne la quasi-totalité de la population du nord-ouest de l'Europe, n'est pas assuré. La découverte de gisements pétroliers conséquents près de ce site, un développement anarchique du tourisme et du réseau routier y sont mentionnés comme menaces majeures [OVERDIJK, comm. Pers ; WORMS, comm. pers.].

Propositions de gestion

Dans un passé encore récent, les effectifs de Spatules blanches d'Europe occidentale ont subi de fortes diminutions. Inquiètes de ce constat, les associations de protection se sont mobilisées afin de renverser la tendance. Piloté par la société hollandaise pour la protection des oiseaux, Vogelbescherming — BirdLife Netherlands, un important programme de protection des sites de haltes migratoires et d'hivernage, de l'Afrique de l'Ouest aux Pays-Bas est engagé depuis 1990 [15]. L'objectif principal de ce programme de conservation consiste à améliorer les ressources alimentaires de la Spatule et des espèces associées par des travaux d'aménagement et de gestion hydraulique d'anciens marais asséchés, qu'ils soient salés ou doux.

Les mesures de gestion favorables à l'espèce consistent en la création de lagunes et en la réfection d'anciens bassins salicoles (jas) où la maîtrise des niveaux d'eau et des courants améliorent la qualité trophique.

Les bassins d'alimentation les plus attractifs sont assez larges, assurant une bonne visibilité des oiseaux. Les berges ne sont ni trop hautes ni trop abruptes.

En migration prénuptiale, la spatule fréquente surtout les bassins saumâtres où les crevettes abondent au printemps. En migration postnuptiale, elle s'alimente surtout dans les bassins d'eau douce où les poissons de petite taille représentent une source de nourriture énergétique facile d'accès. La présence de bassins à salinités différentes favorise le stationnement des spatules lors des deux migrations [5; 7]. Le maintien des niveaux à une trentaine de centimètres permet aussi d'éviter le développement d'une végétation aquatique trop dense peu favorable à la recherche de nourriture.

Les sites de nidification avérés et potentiels que représentent les boisements en bordures de zones humides, de préférence inondables, doivent faire l'objet d'une gestion conservatoire, préservant les arbres élevés et évitant les opérations sylvicoles entre mars et août.

Etudes et recherches à développer

Au cours de la décennie 1990-2000, les différentes études menées sur la spatule ont permis de mieux connaître sa répartition et ses exigences écologiques. Afin de soutenir l'effort de protection de l'espèce en France, il paraît souhaitable de les poursuivre, en développant notamment la recherche sur les habitats, le régime alimentaire et les exigences de l'espèce en stationnement migratoire. Un plan d'action européen devrait voir le jour. Il permettra entre autre d'approfondir les connaissances de l'espèce pour préconiser des mesures de gestion adaptées aux différents lieux de halte en France.

Bibliographie

- 1. AGUILERA, E., RAMO, C. & DE LE COURT, C. (1996).- Food and feeding sites of the Spoonbill (*Platalea leucorodia*) in Southwestern Spain. *Colonial Waterbirds* 19: 156-166.
- 2. BAUCHAU, V., HORN, H. & OVERDIJK, O. (1998).- Survival of Spooonbills on Wadden Sea Islands. *Journal of Avian Biology* 29: 1-9.
- 3. BLANCHON, J.J., DELAPORTE, P. & EGRETEAU, C. (1993).- Protection et restauration des haltes migratoires pour la Spatule blanche. Rapport technique final Eurosite. LPO. 17 p.
- 4. BOILEAU, N. (2001).- Sensibilité de la Spatule blanche Platalea leucorodia aux dérangements. Alauda 69(3): 419-428.
- 5. BOILEAU, N., CAUPENNE, M. & LE CAMPION, T. (2002).- Ecologie alimentaire de la Spatule blanche *Platalea leucorodia* en migration postnuptiale dans le marais de Brouage (Charente-Maritime). *Annales de la Société Scientifique de Charente-Maritime* 10(2): 207-218.
- 6. BOILEAU, N. & PLICHON, A. (1999).- Stratégie alimentaire de la Spatule blanche *Platalea leucorodia* en halte migratoire. *Alauda* 67(4): 347-348.
- 7. BOILEAU, N. & PLICHON, A. (2002).- Ecologie et choix des sites alimentaires chez la Spatule blanche *Platalea leucorodia* en halte migratoire. *Alauda* 70(3): 363-376.
- 8. CROUZIER, P. & RIMBERT, P. (1997).- Deux tentatives de nidification de Spatules blanches *Platalea leucorodia* en plaine du Forez (Loire) et en Dombes (Ain). *Nos Oiseaux* 44: 109-110.

- 9. FLEURY, A. (1995).- La Spatule blanche sur le Bassin d'Arcachon, statut de l'espèce et mesures de conservation menées de 1972 à 1995. Proceedings of the 23rd Eurosite nature management workshop: Management of coastal aquatic habitats for the Spoonbill on migration and other associated waders, Rochefort, Eurosite. 41-49 p.
- 10. GELINAUD, G., ARTEL, J.P., BASQUE, R. & DEMONT, B. (1995).- *Utilisation de l'habitat par la Spatule blanche dans le Golfe du Morbihan*. Proceedings of the 23rd Eurosite nature management workshop: Management of coastal aquatic habitats for the Spoonbill on migration and other associated waders, Rochefort, Eurosite. 33-40 p.
- 11. GRADE, N. & QUARESMA, A.L. (2000).- *The breeding of Spoonbill Platalea leucorodia in Ria Formosa Natural Park*. Proceedings of Wetlands management and Conservation of Spoonbills and other waterbirds, Huelva, 5-8 April 2000. 16 p.
- 12. GUEYE, A., OVERDIJK, O. & DE LE COURT, C. (2000).- Suivi de la Spatule blanche Platalea leucorodia sur le Parc National du Banc d'Arguin, Mauritanie. Proceedings of Wetlands management and Conservation of Spoonbills and other waterbirds, Huelva, 5-8 April 2000. 18 p.
- 13. MARION, L. (1996).- Nidification de la Spatule blanche Platalea leucorodia en France. Ornithos 3(1): 21.
- 14. PHILIPPE, L. & AULERT, C. (1999).- L'estuaire de Seine, un gîte d'étape important pour la Spatule blanche Platalea leucorodia en halte migratoire. Réserve Naturelle de Baie de Seine. 4 p.
- 15. POORTER, E.P.R. (1990).- Pleisterplaatsen van de Nederlandse Lepelaar Platalea leucorodia in het Europese del van huntrekbaan. Vogelbescherming, Zeist, NL. 69 p.
- 16. ROCAMORA, G. & MAILLET, N. (1994).- Suivi des stationnements de Spatules blanches en France au cours d'un cycle annuel. Ministère de l'Environnement-DNP / LPO-BirdLife. 52 p.
- 17. SERIOT, J. & LES COORDINATEURS ESPECES (2001).- Suivi quantitatif annuel des espèces nicheuses rares et menacées en France. Année 1999. Rapport LPO. 58 p.
- 18. SUEUR, F. & TRIPLET, P. (1999).- Les oiseaux de la Baie de Somme. Inventaire commenté des oiseaux de la Baie de Somme et de la Plaine Maritime Picarde. SMACOPI, Groupe Ornithologique Picard, Conservatoire Littoral, Réserve Naturelle de la Baie de Somme. 510 p.
- 19. TRIPLET, P. & YESOU, P. (1999).- La Spatule blanche hivernant dans le delta du Fleuve Sénégal. Malimbus 21: 77-81.
- 20. VAN DIJK, K. & OVERDIJK, O. (1996).- Spoonbills *Platalea leucorodia* at post-breeding staging sites in the Netherlands in August 1995. *Limosa* 69: 175-179.
- 21. VAN WETTEN, J.C.J. & WINTERMANS, G.J.M. (1986).- The food ecology of the Spoonbill Platalea leucorodia Instituut voor Taxonomische Zoologie. Universiteit van Amsterdam.
- 22. ZWART, F. (1995).- *Management techniques for Spoonbills in the Netherlands*. Proceedings of the 23rd Eurosite nature management workshop: Management of coastal aquatic habitats for the Spoonbill on migration and other associated waders, Rochefort, Eurosite. 77-81 p.